

Un regard autre sur l’histoire de l’Afrique dans *La saison de l’ombre* de Leonora Miano

Vesna Cakeljčić

Faculté des Sciences de l’Organisation, Université de Belgrade*

L’œuvre romanesque de Léonora Miano, écrivaine française d’origine camerounaise, réunit une dizaine d’ouvrages portant un regard sur l’Afrique postcoloniale dépourvu de toute idéalisation. L’auteure exhorte les Africains à regarder leur histoire en face, et, au premier chef, l’histoire précoloniale qui traverse en filigrane son écriture jusqu’à constituer le cœur de *La Saison de l’ombre* (le prix Femina en 2013). L’objet central de ce roman est précisément la part de responsabilité africaine dans la Traite négrière dont les conséquences pour le continent africain et pour les autres régions du monde sont lourdes. Le présent article tente d’interroger l’attitude de Miano envers cet angle mort historique qui ne cesse de creuser un fossé entre les Africains d’Afrique, les Antillais et les Africains de la diaspora. *Mots-clés* : *La Saison de l’ombre*, Afrique, Traite des Noirs, devoir de mémoire, tabou, Léonora Miano.

Le passé de l’Afrique subsaharienne est marqué par une pléthore d’événements tragiques et traumatiques qui nourrissent aujourd’hui l’imaginaire des écrivains africains et afro-français.¹ L’une des missions qu’ils s’assignent est de porter un regard autre sur l’Histoire des civilisations noires, un regard qui contredit souvent celui de la pensée dominante des historiographes ayant fait autorité. En général, ces écrivains se sont intéressés au cours des dernières décennies à une multitude d’événements liés à la colonisation puis aux Indépendances et aux postindépendances, ainsi qu’aux conséquences de ces périodes historiquement récentes sur l’identité africaine. Dans le cadre postcolonial, ils voulaient d’abord démanteler une vision léguée par des discours coloniaux que les peuples africains n’avaient jamais rien inventé, ni construit, et que l’Afrique était entrée dans l’Histoire seulement avec l’arrivée des Européens. Plus tard, ils traitaient les mêmes sujets dans une perspective de désenchantement et de démythification.

* vesna.cakeljic@fon.bg.ac.rs

¹ Cette étude se situe dans un contexte francophone.

Mais si l'ère précoloniale et l'ère coloniale font l'objet d'une fictionalisation, qu'elle soit réaliste ou exotique, une période entre les deux est passée sous silence. C'est un véritable « angle mort » de l'Histoire. Précisément, il s'agit de la Traite négrière transatlantique. Quelques rares écrivains africains ont abordé ce sujet,² tels l'Ivoirien Ahmadou Kourouma et le Malien Yambo Ouologuem, les romanciers de la première génération de la littérature subsaharienne qui incarnent un changement d'optique. En 1968, ce dernier publie *Le Devoir de violence*, roman iconoclaste qui rompt avec la représentation idéalisée et romantique de l'Afrique précoloniale du roman de Camara Laye *L'Enfant noir* (publié en 1953, avant l'indépendance politique). En relatant la colonisation arabo-islamique de l'Afrique et les guerres fratricides, Ouologuem montre que les horreurs de l'esclavage existaient sur le continent africain bien avant l'arrivée des Blancs. Il dénonce les pratiques esclavagistes en vigueur que les conquérants arabes ont découvertes sur place, ainsi que la violence et l'injustice encastées dans les sociétés dites traditionnelles. « Mais sa lucidité, doublée de cynisme, et une volonté manifeste de démystifier l'a priori d'une Afrique précoloniale idyllique – selon la théoricienne de la littérature négro-africaine Lilyan Kesteloot –, provoque un malaise dans l'intelligentsia de la Négritude qui avait privilégié jusqu'ici l'innocence, voire l'irresponsabilité des chefs traditionnels devant l'envahisseur étranger » (2012 : 49).

Le devoir de mémoire : de Kourouma à Mabanckou

Presque en même temps paraît le roman *Les Soleils des indépendances*³ d'Ahmadou Kourouma, qui s'imposera progressivement comme l'ouvrage fondateur de la jeune littérature africaine et comme l'un de ses grands classiques. Il s'agit d'un texte iconoclaste sur plusieurs plans, et le premier ouvrage à souligner que l'Afrique avait une responsabilité dans des événements tragiques de son histoire. Kourouma, qui insère la question du « devoir de mémoire »⁴ dans tous ses romans, ne voulait pas pourtant exonérer l'Europe. Il n'acceptait pas non plus un discours convenu constituant la colonisation en explication unique du sort de l'Afrique et tente de porter un regard plus complexe et nuancé sur le fait colonial :

² Tandis qu'on trouve de nombreux ouvrages d'auteurs africains dont la trame est la dénonciation des pratiques coloniales, de la nouvelle *La Noire de...* de Ousmane Sembène (1962), publié juste après l'indépendance du Sénégal, au roman contemporain *Une esclave moderne* (2000) de la Togolaise Henriette Akofa, les ouvrages qui parlent de la Traite se font très rares. Pour expliquer leur rareté, certains évoquent la quasi simultanéité entre les dernières abolitions de l'esclavage et les expansions coloniales en Afrique.

³ Ce roman a été publié d'abord en 1968 aux Presses de l'Université de Montréal, puis en 1970 aux Éditions du Seuil.

⁴ Le devoir de mémoire est une notion sensible et discutable, récurrente dans la prose africaine ; pourtant, face à la disparition ou l'effacement d'un passé, c'est souvent le premier réflexe. Cf. Pierre Nora, *Les lieux de mémoire : la république*, Paris, Gallimard, 1984.

La colonisation a apporté quelque chose à l'Afrique. Elle a changé radicalement le visage de l'Afrique. Elle a permis le contact des peuples. Elle a en quelque sorte ouvert l'Afrique au monde occidental. Mais elle a également causé beaucoup de tort à l'Afrique, tout comme l'esclavage d'ailleurs. Il faut dire que la colonisation était presque inévitable... Ce qui est sûr, c'est que les Africains ont aussi leur part de responsabilité dans ce qui leur est arrivé : dans l'esclavage, dans la colonisation ainsi que dans la guerre froide. (Kourouma 1998)

Parmi les héritiers de Kourouma se distinguent Alain Mabanckou et Léonora Miano, dignes représentants de la quatrième génération d'écrivains noirs, couronnés par de nombreux prix. Le Congolais Mabanckou rappelle des vérités longtemps écartées par les partisans de l'Afrocentrisme et s'attaque lui aussi à un sujet tabou dans les milieux africains concernant la Traite des Noirs et le commerce des esclaves. Dans son ouvrage *Le sanglot de l'Homme noir*⁵ ce professeur à UCLA, l'université de Californie, illustre des contradictions qui habitent certains immigrés en France, les « Afropéens », terme exploité par sa consœur Léonora Miano. Il refuse de se définir par les larmes et le ressentiment, et assume un ton provocateur : « je ne conteste pas les souffrances qu'ont subies et que subissent encore les Noirs. Je conteste la tendance à ériger ces souffrances en signe d'identité » (4^e de couverture). Et d'expliquer :

La traite des Noirs est une honte pour l'humanité. Un crime contre l'humanité. Qu'elle soit le fait des Européens, via l'Atlantique. Ou des Arabes, via le Sahara ou Zanzibar. Pourtant, il serait inexact d'affirmer que le Blanc capturait tout seul le Noir pour le réduire en esclavage. La part de responsabilité des Noirs dans la traite négrière reste un tabou parmi les Africains, qui refusent d'ordinaire de se regarder dans un miroir. (2012 : 56)

Ce passage est extrait d'un chapitre qui a emprunté son titre au roman de Ouologuem : *Le Devoir de violence*. Mabanckou dialogue à travers le temps avec son prédécesseur littéraire et se range ainsi dans une lignée d'intellectuels consciencieux qui osent parler d'un sujet fort sensible : la responsabilité africaine dans la Traite négrière. Il appelle les Noirs d'Afrique et de diaspora à faire courageusement leur « devoir de mémoire », persuadé que l'Afrique d'aujourd'hui, qui devient de plus en plus un facteur incontournable dans le monde, ne doit plus se cantonner au rôle de victime, de l'esclavage et de la colonisation⁶. Les Africains

⁵ En écho au titre du brûlot anti-tiersmondiste de Pascal Bruckner *Le Sanglot de l'homme blanc*, Paris, Seuil, 1983.

⁶ L'esclavage dans les colonies françaises fut aboli une première fois en 1794, après la Révolution, mais n'a été définitivement aboli qu'après la révolution de février 1848, grâce à la lutte de Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'État dans le gouvernement provisoire. L'esclavage et la Traite n'ont été reconnus par le Parlement français comme crimes contre l'humanité que depuis une loi du 10 mai 2001.

ne peuvent pas construire leur avenir sur la victimisation, écrit-il dans son essai. Néanmoins, ce texte a suscité des polémiques. Sans avoir nié la responsabilité de l'Europe, Mabanckou voulait réagir contre cette posture de « certains Africains à n'expliquer les malheurs du continent noir – tous ses malheurs – qu'à travers le prisme de la rencontre avec l'Europe » (2017 : 123). Il ne cesse de rappeler le rôle des « négriers noirs », complices des trafics esclavagistes extra-africains.

Dire le non-dit : la réhabilitation d'une conscience de soi

L'autre iconoclaste et l'héritière de Kourouma est Léonora Miano. Née au Cameroun en 1973 et vivant en France dès 1991, naturalisée française, elle a publié une dizaine d'ouvrages en France, volontiers provocateurs, pour la plupart des romans, mais également des textes pour le théâtre, *Écrits pour la parole* (2012). Dans une suite africaine comprenant *L'Intérieur de la nuit* (2005), *Contours du jour qui vient* (2006) et *Les Aubes écarlates* (2009) elle porte un regard sur l'Afrique postcoloniale, dépourvu de toute idéalisation. Elle a publié aussi des récits situés en Europe : *Tels des astres éteints* (2008), *Blues pour Élise* (2010) et *Ces âmes chagrines* (2011), ainsi que des textes courts, *Afropean Soul et autres nouvelles* (2008) et *Soulfood équatoriale* (2009). En 2012, elle publie un recueil de ses conférences (données entre 2009 et 2011) et de divers textes à penchant autoréflexif, intitulé *Habiter la frontière*. Et en 2013 voit le jour le roman *La saison de l'ombre*. L'auteure a reçu de nombreux prix dont le Goncourt des Lycéens en 2006 pour *Contours du jour qui vient*, le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire, en 2011, pour l'ensemble de son œuvre, puis le prix Femina et le Grand Prix du Roman Métis pour *La Saison de l'ombre*, et bien d'autres.

Attachée tout autant à la culture de son pays d'origine qu'à la culture du pays d'accueil, Léonora Miano s'intéresse tout particulièrement pour les identités frontalières aux « multi-appartenances », un terme qui lui est cher. « J'écris dans l'écho des cultures qui m'habitent : africaine, européenne, africaine américaine, caribéenne » (2012 : 29), dit-elle dans *Habiter la frontière*. Et d'observer sur ses textes :

Ils sont un appel à la compréhension de soi-même, à l'acceptation de la responsabilité individuelle et collective comme premier levier pour se hisser vers une liberté pleine, entière. Ils sont également une exhortation au travail de mémoire qui tarde à se mettre en place sur le continent africain, à la recréation d'un lien avec les Afrodescendants, ce que je considère comme une des premières étapes vers la réhabilitation d'une conscience de soi actuellement assez dégradée en Afrique subsaharienne. (Miano 2012 : 6)

Miano exhorte les Africains à se remettre en question, à dire le non dit, et, au premier chef, à ouvrir des pages occultées de l'histoire précoloniale. C'est pourquoi elle s'exclame dans son roman *Les Aubes écarlates* : « Qu'il soit fait clair pour tous que le passé ignoré confisque les lendemains » (Miano 2009 : 14). Ce passé d'avant la colonisation traverse en filigrane toute son écriture jusqu'à constituer le cœur de son roman *La Saison de l'ombre*.

Une enquête sur la mémoire de la Traite

Le sujet principal de *La Saison de l'ombre*⁷ est la capture des esclaves au cours du commerce transatlantique, communément connu comme « la traite négrière » ou tout simplement « la Traite », qui se déroule dans l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest, pas loin de la côte atlantique. A travers un drame de la perte et de l'arrachement, l'auteure interroge la part de responsabilité africaine dans ces événements historiques dont les conséquences pour le continent africain et pour les autres régions du monde sont lourdes. Ce roman, que la critique aborde sous l'angle du récit initiatique ou même d'un polar historique, s'articule autour d'une intrigue dont l'action se situe quelque part en Afrique précoloniale, au sein d'un peuple imaginaire, les Mulongo, au moment de la capture des esclaves et de leur acheminement vers le Nouveau Monde. Même si le chronotope du roman n'est pas évident, on peut supposer qu'il s'agit de l'espace de l'actuel Cameroun, entre le XVI^e et la fin de XVIII^e siècle lorsque la Traite atlantique était à son apogée, ce qui nous suggère l'utilisation des termes de la culture Douala⁸.

Rien dans l'intrigue du roman ne permet de pressentir le commerce des esclaves et la trahison de communautés voisines, du moins dans sa grande partie. L'attention du lecteur et de la plupart des personnages, confondus entre l'incompréhension et l'interrogation, est dirigée vers l'investigation de ce qui paraît comme un fait divers dans un village paisible en Afrique subsaharienne. Pour raconter cette histoire, l'auteure a privilégié une polyphonie énonciative en mêlant plusieurs voix narratives qui présentaient le même récit. Un jour, en pleine nuit, un grand incendie a ravagé une partie du village des Mulongo. Le lendemain, les villageois se rendent compte de la disparition inexplicable d'un groupe de douze hommes : dix garçons fraîchement initiés et deux adultes parmi lesquels le ministre des cultes. Aucune trace de ces hommes n'apparaît dans les cendres. En réponse à ce malheur, les mères des neuf garçons ont été retranchées dans une case commune à l'écart du village, le temps que le chef de village et les membres du Conseil élucident ce mystère.

⁷ Paris, Grasset, 2013. Le titre du roman sera restitué par le sigle SO et le chiffre qui précise la pagination.

⁸ Un glossaire des termes *doualas* les plus récurrents est donné en fin du roman. Il s'agit d'une langue parlée sur la côte du Cameroun.

Ces « femmes dont les fils n'ont pas été retrouvés » (SO : 12) sont dans une situation délicate et innommable. Elles ne sont pas veuves, car nul ne sait si leurs hommes sont vivants ou morts. Les sages décident d'agir selon les règles de la tradition du clan. Or, les femmes éplorées sont mises en quarantaine, ce que fut suggéré aux notables par l'ancienne : « Ainsi, a-t-elle déclaré, leur douleur sera contenue en un lieu clairement circonscrit, et ne se répandra pas dans tout le village » (SO : 12). Le lecteur découvre une pratique du deuil trop injuste envers les femmes, et, curieusement, perpétuée par les femmes, bien que dans la société Mulongo « le pouvoir se transmet par la lignée maternelle » (SO : 13).

L'une d'elles, Eyabe, refuse de rester dans l'ignorance et d'être tenue responsable. Elle décide de quitter la case commune et de fuir le village afin de découvrir la vérité sur le destin de son fils et des autres jeunes. Plusieurs personnages du roman font leur propre investigation à propos des douze disparus, mais ce sont les deux héroïnes courageuses et fortes qui incarnent les desseins de l'auteure : la jeune Eyabe, une vraie détective, et la vieille Ebeise, l'accoucheuse du peuple Mulongo et la gardienne de la tradition. Eyabe part à la quête pour arriver finalement sur les rives de l'océan où elle apprend que les Bwele, peuple voisin, la nuit du grand incendie, avaient jeté leurs filets sur les hommes Mulongo pour les vendre aux « hommes aux pieds de poule [qui] possèderaient des armes cracheuses de foudre, capables de tuer à distance » (SO : 224) et qui « viendraient de l'un de ces pays lointains » (SO : 224). Elle apprend aussi que ces derniers ont embarqué de force les garçons dans un navire : « Ils avaient été installés à tour de rôle, près d'autres captifs déjà présents dans les entrailles de l'immense embarcation. De cette façon, pensait-on, ils ne pourraient communiquer, fomenter quelque complot » (SO : 203). Eyabe est la seule qui ait parvenu au terme de sa quête. Elle est également la seule qui ait pu transmettre la vérité sur le sort des siens aux derniers survivants de son peuple.

Quant à Ebeise, elle reste dans le village complètement détruit et dépeuplé après une seconde attaque des Bwele : « Après une vie passée à faire naître les enfants de son peuple, sa seule récompense sera de mettre en terre tous ces morts » (SO : 200). Lorsqu'elle contemple le tas de cendres qui se tient en lieu du sanctuaire aux reliquaires, assaillie par la douleur due à la disparition de sa communauté, elle tente de trouver la force pour accomplir son devoir une dernière fois, et pour faire face au désarroi. Car elle sait qu'il ne faut pas désespérer quand on n'a plus d'espoir. C'est pourquoi l'histoire se termine par ses murmures : « Sachons accueillir le jour lorsqu'il se présente. La nuit aussi » (SO : 229). Dès son titre, le roman suggère que l'ombre ne dure pas éternellement et que le jour doit succéder à la nuit la plus noire.

Léonora Miano tente de faire revivre un monde disparu il y a très longtemps, un monde perdu à jamais, même pour les Africains. Elle met en scène le phénomène de la disparition qui constitue un réel traumatisme pour certains per-

sonnages dont les proches sont simplement portés disparus. Contrairement aux autres formes de violences physiques repérables, la disparition se situe dans un tout autre domaine, celui de l'absurde, de l'ignorance. Selon Bernard Mouralis, « la disparition peut ainsi apparaître comme le stade suprême de la violence dans la mesure où elle correspond à une logique qui consiste à déposséder les victimes de leur identité, de leur nom, de supprimer à jamais le lien qui les unissait à la société, en rendant impossible pour les survivants le travail du deuil » (2002 : 17).

La Traite transatlantique : un angle mort historique

Comment saisir l'Histoire de ceux qui n'ont pas laissé des traces, ni dans les archives écrites, ni dans les archives orales, celles des griots, maîtres de la parole. Comment sortir des cadres dominants de l'historiographie ? Déjà en 2009, dans la postface du roman *Les Aubes écarlates* Miano observe :

Les peuples africains sont, eux aussi, enfants de la traite négrière. Elle a opéré en eux des mutations que la colonisation n'a fait qu'intensifier. *Les Aubes écarlates* espère, à sa manière sciemment chaotique, le surgissement d'une nouvelle conscience diasporique. Cela n'est envisageable qu'à condition que l'Afrique subsaharienne acceptera de prendre la traite négrière comme élément fondateur. (SO : 270)

La Saison de l'ombre évoque les débuts d'un processus historique aux conséquences importantes pour le continent africain, mais aussi pour l'Amérique et l'Europe. Dans la Traite négrière, le clan Mulongo sera condamné à la disparition en tant que peuple africain: « La capture battait son plein. Les Mulongo, comme d'autres, s'étaient trouvés mêlés à quelque chose qui les dépassait » (SO : 189). Les « Blancs », les plus coupables de cette disparition, mais non pas les seuls, ne sont jamais mentionnés dans le roman par ce terme, car l'auteure tente d'écrire du point de vue des anciens subsahariens qui ne s'envisageaient ni comme Africains, ni comme Noirs ; pour eux, la notion de race n'existait pas, et la racialisation émergera plus tard avec l'esclavage. Ce sont donc « les étrangers aux pieds de poule ». Tandis que les Noirs sont les protagonistes du récit, les Blancs sont les figurants en arrière-plan qui tirent des ficelles en collaboration avec le peuple de la côte :

Ils n'ont pas vraiment des pattes d'oiseaux, mais portent, sur les jambes, des vêtements qui donnent cette impression. On m'a raconté que les Côtiers commercent depuis longtemps avec ces étrangers venus de pongo [du Nord] par l'océan. Jadis, d'après ce que j'ai compris, ils leur procuraient de l'huile rouge et des défenses d'éléphant. Désormais, ils donnent des gens, même des enfants, en échange des

marchandises. Il paraît que les Côtiers possèdent maintenant un roseau qui crache la foudre, lance des projectiles mortels. Cette arme, fournie par les hommes aux pieds de poule, leur permet de soumettre aisément leurs captifs. (SO : 125-126)

La romancière franco-camerounaise met en scène un monde où se côtoient les peuples innocents de la brousse africaine en tant que victimes de la Traite négrière, et les tribus félonnes, dans le roman ce sont les Bwélé et les Côtiers, qui ont su s'adapter et survivre en fournissant aux Blancs leurs propres voisins en échange de fusils, d'étoffes, de bijoux, etc. Ces « traîtres » sont décrits sans complaisance, ce qui a provoqué le mécontentement de nombreux Africains qui ne sont pas prêts d'accepter cette vérité longtemps occultée, cet angle mort historique. La Traite transatlantique est un motif, mais pas un sujet pour la plupart des écrivains subsahariens, explique souvent Miano. Par ailleurs, elle avoue que ce n'est pas facile d'écrire sur un sujet dont on manque d'informations. En analysant les images de l'esclavage et de la Traite que l'on peut voir dans certains documents et dans les musées, Viktoria Schmidt-Linsenhoff fait le même constat :

Les images ne reflètent pas une réalité objective, mais des conceptions subjectives de la réalité. Elles ne reflètent pas la réalité de l'esclavage, mais les idées ou les sentiments de leurs auteurs au sujet de l'esclavage ou encore les idées sur l'esclavage qu'on voulait imposer à leurs destinataires. Elles traduisent des opinions et des interprétations, révèlent des mensonges et des essais de justification, expriment des souhaits et des craintes. Elles nous renseignent moins sur les événements et les personnes, que sur les représentations et les symboliques. Elles nous permettent de reconstituer l'histoire des discours tenus sur l'esclavage. (2001 : 129)

Miano indique dans la postface de *La Saison de l'ombre* d'avoir utilisé un document de l'Unesco que beaucoup jugeraient ennuyeux. Il s'agit d'un rapport intitulé *La Mémoire de la capture*, rédigé en 1997 après une mission au Bénin pour le compte de la Société africaine de culture. Ce souci d'une documentation révèle la conscience de l'écrivaine, qui se sert souvent d'instruments paratextuels, du devoir de mémoire, qui est important pour la construction de l'avenir : « Je n'écris pas sur l'esclavage, mais sur la Traite transatlantique. Ce sont deux sujets différents, bien que liés. L'esclavage colonial ne fait pas partie de la mémoire subsaharienne, la Traite en fait partie » (Miano 2013c). Et d'enchaîner :

Je ne me pose pas la question de savoir si l'histoire de la Traite, telle que couramment véhiculée, est ou non correcte. Ce qui me préoccupe bien davantage, c'est ce que les Subsahariens auraient à dire de la manière dont les événements se sont déroulés chez eux, et comment ils les ont vécus. Les autres parlent et disent ce qu'ils croient devoir dire. L'Afrique subsaharienne tarde à faire entendre sa voix,

à réhabiliter ses résistances et donner du sens à cette histoire complexe qui l'a totalement bouleversée. C'est sa parole que j'attends à présent. (Miano 2013c.)

Pourquoi ce tabou ?

Dans un entretien à l'occasion du décernement du Prix Femina, David Caviglioli demande à Léonora Miano : « Pourquoi ce tabou ? »

D'abord parce que les populations côtières ont participé à la capture. Personne ne va s'enorgueillir d'avoir des ancêtres qui ont vendu des hommes. La honte est pour beaucoup dans ce silence. Il y a une autre honte: celle d'avoir été colonisé par d'anciens partenaires commerciaux. Ça fait de vous le dindon de la farce. (...) En ce qui concerne la traite, ce n'est évidemment pas parce que des subsahariens y ont participé que ça minore la culpabilité occidentale. Les Européens n'avaient pas à traiter des humains comme des animaux. Que chacun prenne ses responsabilités. Et nous, Africains, devons affronter nos propres ombres et réfléchir à notre histoire. (...) Or cet angle mort historique empêche d'envisager sereinement l'avenir. J'ai le sentiment d'une profonde errance identitaire au sud du Sahara. » (Miano 2013b)

Pendant longtemps les Européens étaient désignés comme les seuls coupables pour la Traite négrière, qui a occasionné la mise en esclavage des millions d'Africains. Cependant, les recherches, effectuées avant tout aux États-Unis, ont permis de prouver que les Subsahariens avaient été leurs complices. Les peuples côtiers du Sénégal au Cameroun furent les premiers esclavagistes. De nombreuses tribus ont résisté à la colonisation, mais concernant l'esclavage, il n'y a pas de trace de résistance. Dans son roman *La Saison de l'ombre*, Léonora Miano révèle une page occultée de l'histoire africaine concernant la responsabilité partagée des Africains dans la capture des esclaves, et affronte courageusement le mécontentement de nombreux Africains. « L'Afrique subsaharienne tarde à faire entendre sa voix, à réhabiliter ses résistances et donner du sens à cette histoire complexe qui l'a totalement bouleversée. C'est sa parole que j'attends à présent » (Miano 2013c), dit-elle. Car si l'on évite d'affronter les vérités dérangeantes de notre Histoire, les ombres du passé se réactivent dans le présent. Ce que rappellent les épigraphes du roman. La première est extraite du Livre d'Esaië : « Sentinelle, que dis-tu de la nuit ? Sentinelle, que dis-tu de la nuit ? La sentinelle répond : le matin vient, et la nuit aussi » (SO : 9).

Références bibliographiques

- Kesteloot 2012 : L. Kesteloot, « La littérature négro-africaine face à l'histoire de l'Afrique », *Afrique contemporaine*, n°241, Paris : De Boeck Supérieur, 43–53.
- Kourouma 1998 : Entretien de Boniface Mongo-Mboussa avec Ahmadou Kourouma, *Africultures*, Paris, octobre 1998. <<http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=534#sthash.TpZDkFlv.dpuf>>. 20/02/2019.
- Mabanckou 2012 : A. Mabanckou, *Le sanglot de l'homme noir*, Paris : Fayard.
- Mabanckou 2017 : A. Mabanckou, « À propos du *Sanglot de l'homme noir* », in A. Mabanckou (dir.), *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*, Paris : Seuil, 123–127.
- Mouralis 2002 : B. Mouralis, Bernard Mouralis, « Les disparus et les survivants », *Notre librairie*, n°148 : *Penser la violence*, 12–18.
- Miano 2009 : L. Miano, *Les Aubes écarlates* : « *Sankofa cry* », Paris : Plon.
- Miano 2012 : L. Miano, *Habiter la frontière* », Paris : L'Arche.
- Miano 2013a : L. Miano, *La Saison de l'ombre*, Paris : Grasset.
- Miano 2013b : « Léonora Miano: ce que l'esclavage a fait à l'Afrique », Entretien de David Caviglioli avec Léonora Miano, *Bibliobs*, le 27 octobre 2013. <<https://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20131023.OBS2280/leonora-miano-ce-que-l-esclavage-a-fait-a-l-afrique.html>>. 21/02/2019.
- Miano 2013c : « Entretien avec Leonora Miano », Entretien de Hubert Marlin Jr. avec Léonora Miano, *Flashmag*, le 16 octobre 2013. <<http://www.flashmagonline.net/blog/2327684-entretien-avec-leonora-miano/>>. 21/02/2019.
- Schmidt-Linsenhoff 2001 : V. Schmidt-Linsenhoff, « La lecture des images de l'esclavage : problèmes d'interprétation », in D. Tamsir (dir.), *Tradition orale et archives de la traite négrière*, Paris : Unesco, 129–137.

Vesna Cakeljčić

Jedan drugačiji pogled na istoriju Afrike u *Sezoni tame* Leonore Miano

Književno delo Leonore Miano, mlađe francuske književnice poreklom iz Kameruna, ovenčane brojnim nagradama, obuhvata desetak knjiga, romana, kratkih priča, eseja, pozorišnih komada, koje se većinom bave temama vezanim za postkolonijalnu podsaharsku Afriku. Humanistički orijentisana i veliki borac za istinu i toleranciju, autorica podstiče Afrikance da se suoče sa svojom ulogom večite žrtve i sa tamnim stranama svoje istorije, naročito iz perioda koji prethodi trgovini crnim robljem, o kome ima vrlo malo pisanih tragova. Glavna tema romana *Sezona tame* (*La Saison de l'ombre*, nagrada Femina, 2013) je potpuno uništenje jednog zamišljenog naroda u zaleđu obale Atlantika. Muškarci zabačenog i mirnog afričkog sela nestaju bez traga prilikom noćnog požara. Seljani ne slute da je u pitanju otmica koju su izvršili lovci iz susednog naroda, za račun stranaca koji su došli s mora. Svaki od njih vrši svoju istragu misterioznog nestanka, da bi na kraju samo jedna hrabra žena dospela čak do obale mora i saznala celu istinu, koju će uspeti da prenese drugima. Ovaj članak istražuje osnovnu preokupaciju romana koja

se odnosi na udeo Afrikanaca u odgovornosti za transatlantsku trgovinu robljem, odnosno na pitanje krivice koju bi oni trebalo da dele sa Evropljanima u tom zločinu protiv čovečnosti, pošto je dokazano da su neki obalski narodi učestvovali u hvatanju robova. Osvrnuvši se najpre na stavove afričkog klasika Kurume, koji je u svojim romanima rušio predrasude i tabue, te otvarao neke osetljive teme, kao i na njegovog dostojnog naslednika Alena Mabankua, jednog od najvećih afričkih pisaca današnjice, bavimo se stavovima Leonore Miano o „dužnosti pamćenja“ i istorijskom „mrtvom uglu“ koji ljudi odbijaju da vide izbegavajući suočavanje sa sopstvenom krivicom u zločinu.

Ključne reči : *Sezona tame*, Afrika, trgovina robljem, dužnost pamćenja, tabu, Leonora Miano.